

Éditorial

La réflexion éthique à propos du risque de pandémie, notamment grippale, et la synthèse concernant les aspects techniques actuels dans la prise en charge de ce type de pandémie, ont été élaborées respectivement par le Comité consultatif national d'éthique et par la Direction générale de la santé, peu de temps avant que ne se développe la pandémie grippale A (H₁N₁).

Ces démarches anticipatives répondaient pour les deux institutions à un souci de permanence dans l'appréhension du problème. Elles se sont déroulées sans esprit de catastrophisme, ni intention de déclenchement d'un sentiment d'angoisse au sein de la population de la part de leurs auteurs, mais au contraire avec la préoccupation de maintenir une vigilance légitime au regard du risque encouru.

L'histoire a montré que ces démarches furent pertinentes face à une pandémie qui fort heureusement pour celle-ci n'a pas le caractère de gravité que l'on pourrait craindre en cas d'autres agents responsables, H₅N₁ par exemple.

Or précisément, les textes publiés dans ce numéro des Cahiers fournissent des outils tant au plan éthique que technique pour la prise en charge de la population française, lors du développement de la pandémie en cours, mais également en cas de développement ultérieur éventuel d'une pandémie à caractère de gravité accrue.

ALAIN GRIMFELD

Président du Comité consultatif
national d'éthique